

**PARCOURS TOURISTIQUE
BONNIÈRES SUR SEINE - MARINES**

2 JOURS

**55 kms
environ**

**Niveau
Difficile**



Village de La Roche-Guyon

**Entrée en Val d'Oise, à partir de
Bonnières sur Seine (78) pour rejoindre
l'Axe Central et le Centre Equestre des
Acacias à Marines**

Référence :

**Cartes IGN n° 2113 ET & 2113 O
1/25000**

**Bonnières sur Seine (78) - La Roche-Guyon - Amenucourt - Chaussy - Omerville - Magny en Vexin - Lierville (60) -
Lavilletterte (60) - Brignancourt - Marines**

Le tracé du parcours ainsi que les visuels de certains passages sont visibles en pages 2 à 8

**BONNIÈRES SUR SEINE
BENNECOURT**

- Départ du Poney-Club du Bois des Bruyères. Prendre le GR 26 Plein Nord. En sortie de Bonnières-sur-Seine prendre le GR 2, traverser la Seine (2 ponts) en empruntant la RD201. Après la traversée du second pont, prendre à droite (**visuel n° 1**) et longer la berge de la Seine (Seine à droite) sur environ 200 m.
- Là, prendre à gauche (rue de la Charrière) puis encore à gauche à la fourche (rue du Temple) jusqu'à la cote 67.
- A la cote 67, continuer à suivre le GR 2 sur la droite (cotes 82, 73, 107, borne 124, 103) jusqu'à la cote 93, en direction de La Roche-Guyon.

**LA ROCHE-GUYON
AMENUCOURT**

**Chemin de la cote 31 à la cote 149 :
Demander inscription au PDIPR**

- A la cote 93, prendre le PR à gauche, puis à droite, puis encore à droite à la cote 87 jusqu'à buter sur la RD 100 à la cote 123 (borne).
- A la cote 123, prendre à gauche jusqu'à la cote 121. Prendre la D100 Nord/Est sur 700 m environ jusqu'à l'entrée du parking de la forêt. Là prendre le PR plein Nord (**visuel n° 2**), sur plus de 3 kms et avancer jusqu'au cimetière en direction d'Amenucourt (cotes 119, 115, 106, 83), jusque buter sur la RD 37 à la cote 31.
- Là, prendre à droite (cimetière) et continuer le chemin (cotes 134, 149) jusque buter sur le GR de Pays de la Vallée de l'Epte à la cote 150.

CHAUSSY

**Chemin de "Les Longues Pièces"
à la cote 69 :
Demander inscription au PDIPR**

- A la cote 150, prendre à gauche et suivre le GR de Pays de la Vallée de l'Epte, puis le quitter au lieu-dit "Les Longues Pièces" et continuer tout droit en direction de Chaussy jusque buter sur la RD 142 à la cote 69.
- Traverser la RD 142 puis continuer en face sur le PR jusque la cote 128. A la cote 128, prendre à gauche et continuer sur le PR en direction d'Omerville (cotes 123, 98, 114, 119).

**OMERVILLE
MAGNY EN VEXIN**

- A la cote 119, tourner à gauche et continuer tout droit sur le GR 11 jusque buter sur la RD 86 à la cote 50.
- Traverser la RD 86, puis continuer tout droit sur le GR 11, puis à droite à la cote 92 en direction de Magny en Vexin (cotes 87, 73, 62) jusque buter sur la RD 14.
- Passer sous la RD 14 et continuer tout droit sur le GR 11 jusqu'à la cote 88 (La Cressonnière). Là, tourner à gauche puis de suite à droite, en direction de Lierville par le GR 11 (cotes 120, 122, 136, 112).

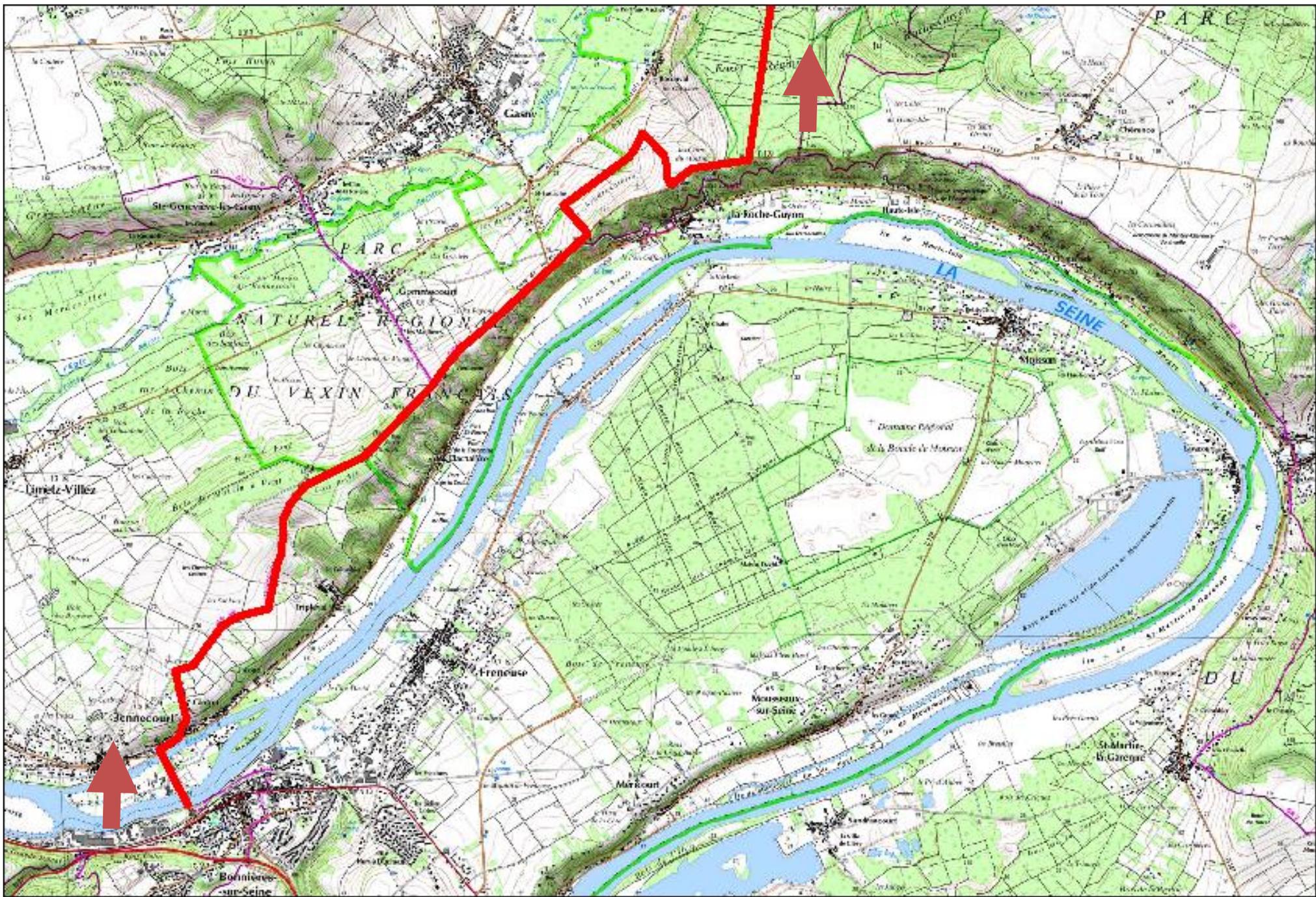
**LIERVILLE
LAVILLETERTRE**

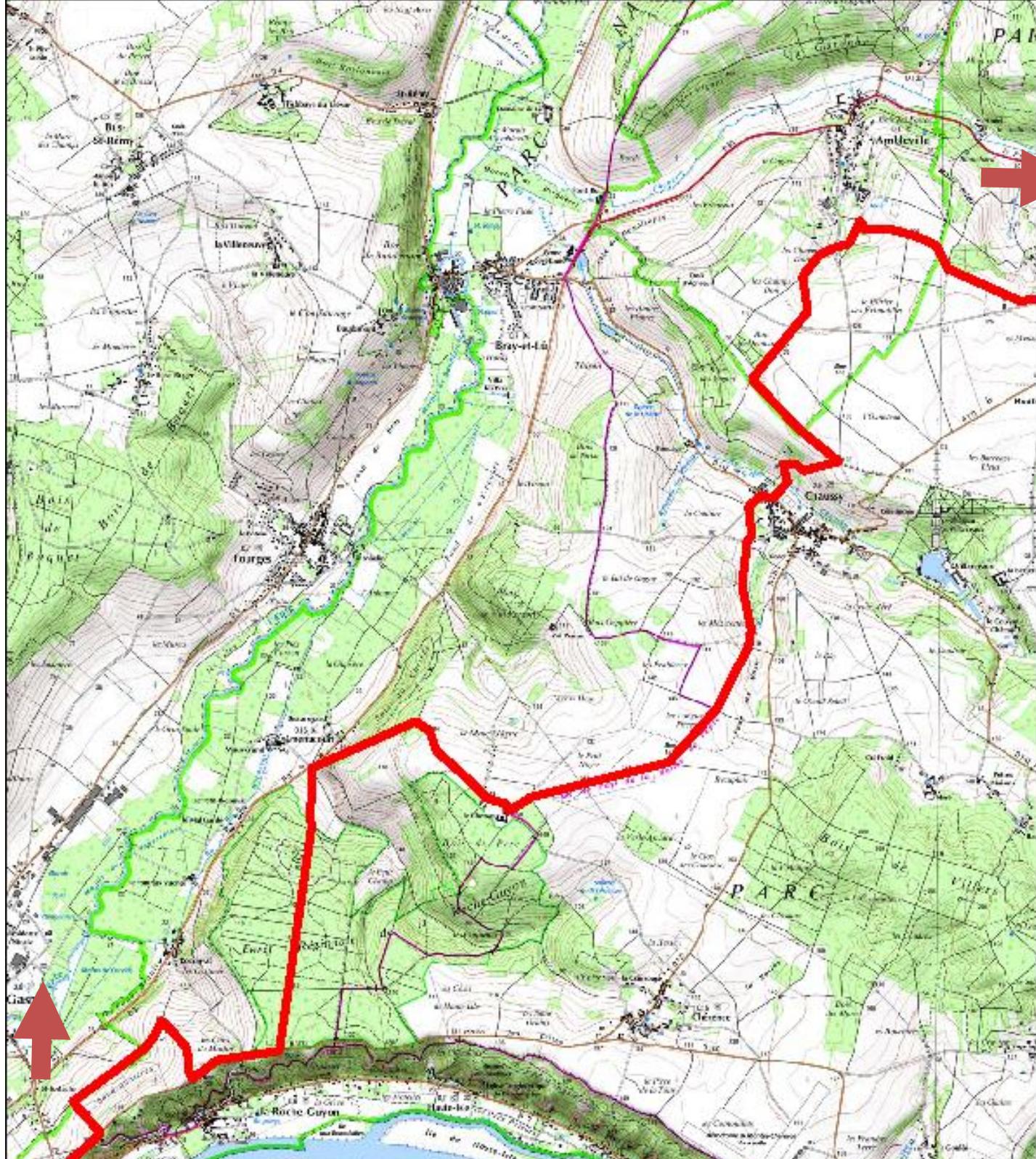
- A l'entrée de Lierville, à la cote 112, prendre à gauche, puis à droite pour buter sur la RD 53, la longer en tournant à gauche jusque buter sur la RD 915 à la cote 107.
- Là contourner le rond-point par la gauche pour poursuivre sur le GR 11 en face (**visuel n° 3**) en direction de Lavilletterte (cotes 106, 97, 98, 97).
- A la cote 97, tourner à droite plein Sud, toujours sur le GR 11 en direction de Chars (cotes 101, 69, 87, 63) jusque buter sur la RD 915 à la cote 63.

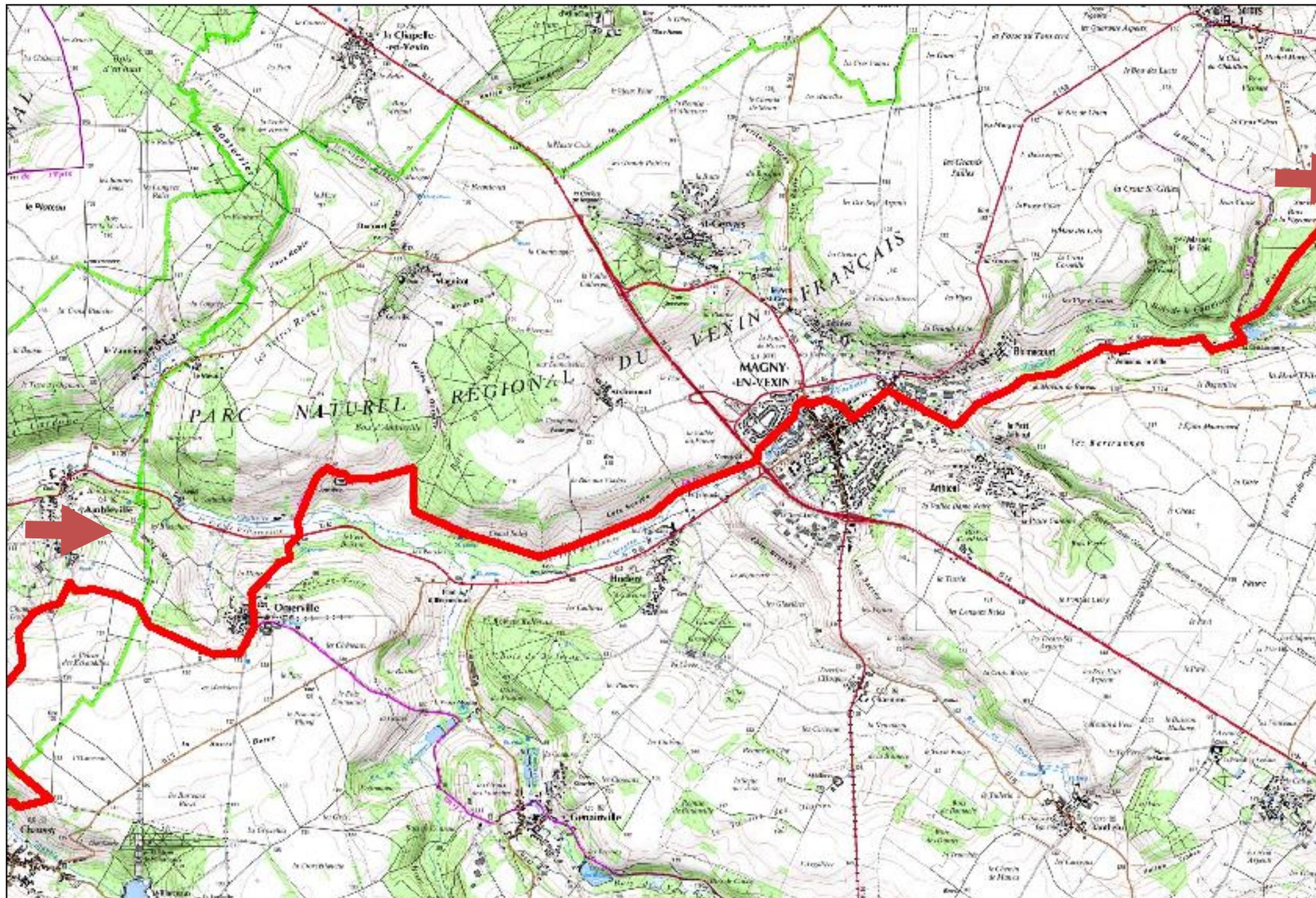
**BRIGNANCOURT
MARINES**

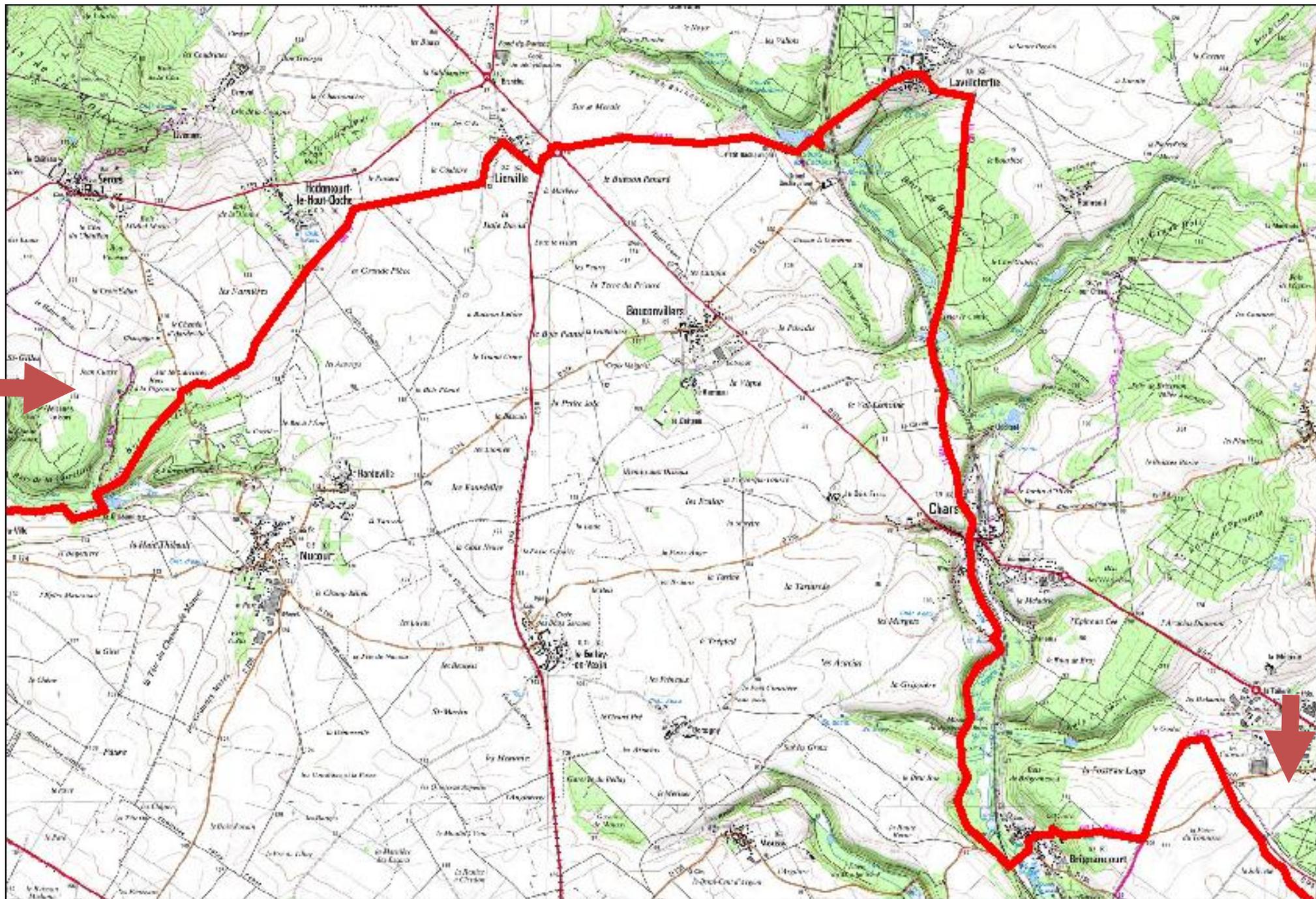
- Traverser le village et la RD 915, continuer en face plein Sud sur le GR 1 D en direction de Brignancourt (Cotes 64, 62, 59) jusque buter sur la voie ferrée (**visuel n° 4**).
- A la cote 59, traverser le passage à niveau et suivre le PR en direction de Marines jusqu'à la cote 109. Là, tourner à gauche, toujours en suivant le PR, jusque buter sur la RD 915. Tourner à droite et prendre le chemin qui longe la RD 915 (RD à gauche) jusque buter sur la RD 159.
- Traverser la RD 159 et continuer en face jusqu'au bout du chemin en longeant toujours la RD 915.
- Au bout du chemin tourner à gauche (RD 28), passer sous le pont (RD 915 au-dessus), puis à gauche pour entrer dans le Centre Equestre des Acacias à Marines.

TRACÉ DU PARCOURS ET VISUELS DE CERTAINS PASSAGES





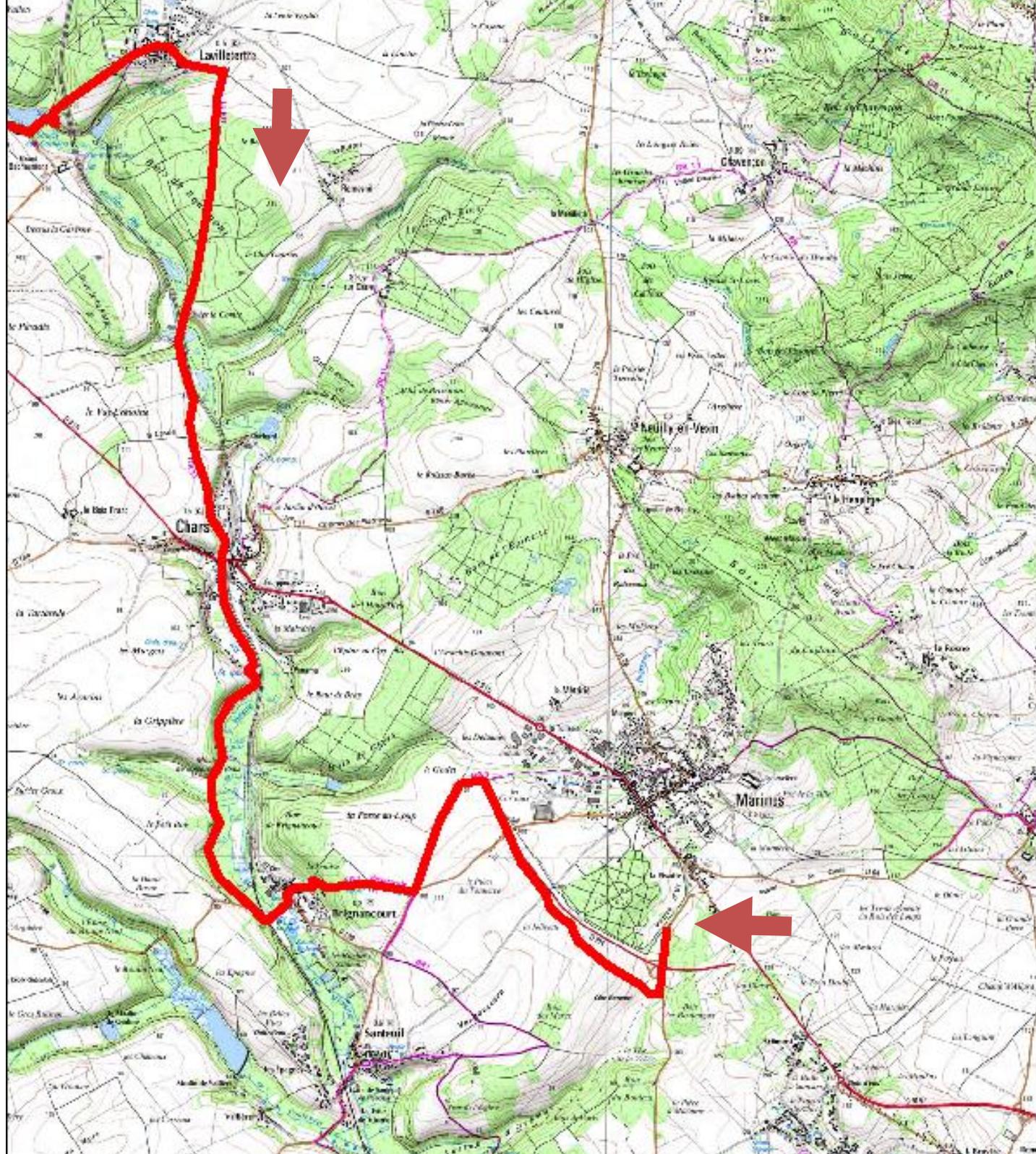




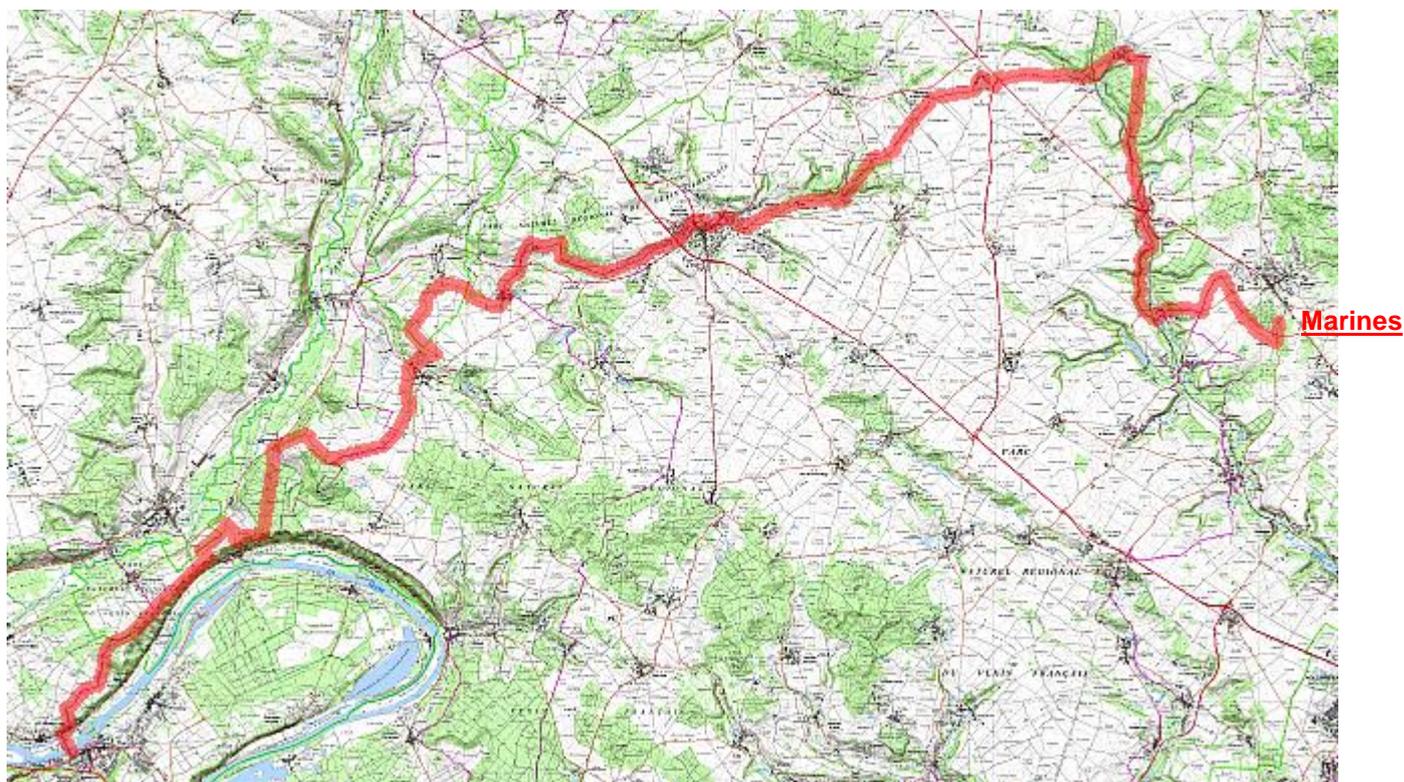
CartoExplorateur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF

© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

1 km



Vue Générale



Marines

Bonnières sur Seine

VISUEL N° 1 : Traversée du second pont surplombant la Seine



VISUEL N° 2 : PR, à la cote 121



VISUEL N° 3 : GR 11 après contournement du rond-point à la cote 107



VISUEL N° 4 : Voie ferrée à la cote 59 - Brignancourt



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Vétérinaire

GRUPE VETERINAIRE EQUIN
RD 142 La Vallée Tiron
78440 DROCOURT
01 30 93 57 47

Antoine LEJOUR
2, rue Richarderie
95640 MARINES
01 34 67 54 75

Maréchaux Ferrants

Eric FERBUS
30, Grande Rue
95640 LE HEAULME
06 80 30 77 97

Gendarmerie Nationale

Gendarmerie
Rue Beaudoin
95450 VIGNY
01 34 67 89 89

Gendarmerie
1, rue Val Guyon
78270 BONNIERES SUR SEINE
01 30 98 58 60

Pompiers

18

Damien THOLLON
10, rue François Vaudin
95450 ABLEIGES
06 77 96 08 90

**CENTRES EQUESTRES ET GÎTES
ACCUEIL CHEVAUX ET CAVALIERS SUR CE PARCOURS DE RANDONNÉE**

ETAPE DE CHAUSSY

ACCUEIL DES CHEVAUX ET DES CAVALIERS RANDONNEURS

LA BERGERIE DE VILLARCEAUX

Véronique DOUTRELEAU

La Bergerie

95710 CHAUSSY

Tél. : 01 34 67 08 80

Courriel : contact@bergerie-villarceaux.org

Site Internet : www.bergerie-villarceaux.org



TARIFS & CONDITIONS : Renseignements tarifs auprès du Centre Equestre directement

- Accueil jusqu'à 10 chevaux (au pré, barre d'attache, point d'eau) : 3 € / cheval – sans nourriture
- Accueil jusqu'à 60 personnes dans gîte de groupe (20 chambres)
- 5 petits gîtes de 2 à 5 personnes

ACCUEIL DES CHEVAUX

LES ECURIES DE CHAUSSY

Corinne MICHAUD

4, rue de Bray et Lu

95710 CHAUSSY

Tél. : 06 08 36 62 97

Courriel : fermedelatour@wanadoo.fr

Site Internet : www.ecuriesdechaussy.com



TARIFS & CONDITIONS : Renseignements tarifs auprès du Centre Equestre directement

- Accueil jusqu'à 10 chevaux (box paillé + foin + orge aplatie)

Pause Casse-croute ou petit-déjeuner au sein du village

CAFÉ

2, place Charles de Gaulle – 95710 CHAUSSY

Tél. : 01 34 67 73 33

ETAPE MAGNY EN VEXIN / GENAINVILLE

ACCUEIL DES CHEVAUX ET DES CAVALIERS RANDONNEURS

FERME DE LA BRETECHE

Véronique BERCHET

La Bretèche

95420 GENAINVILLE

Tél. : 06 78 85 50 11

Courriel : veroberchet@hotmail.fr

Site Internet : www.facebook.com/fermedelabreteche



TARIFS & CONDITIONS :

Petit déjeuner et paniers pique-nique disponibles pour les personnes hébergées et de passage, dans local équipé pour repas : 10 à 20 €/personne

Tarifs chevaux (par cheval) :

- 10 points d'attache : 3 €

- 30 chevaux au pré : 5 €

- 5 paddocks : 5 €

- 7 boxes : 10 €

- 6 stalles : 8 €

Nourriture :

- Foin : 4 € petit ballot

- Paille : 2 € petit ballot

- Granulés/Céréales : 2 € ration

Tarifs cavaliers (la nuitée) :

- 1 chambre 2 personnes : 60 €

- 1 chambre 4 personnes : 90 €

- 1 dortoir 12 personnes : 20 € ou 150 € (complet)

ETAPE DE MARINES

ACCUEIL DES CHEVAUX

ECURIES DES ACACIAS

François LEJOUR

Parc du Château de Marines

Route de Us

95640 MARINES

Tél. : 06 82 91 08 33

Courriel : sandra.dahl95@gmail.com

Site Internet : ecuries-des-acacias.e-monsite.com



TARIFS & CONDITION

- Accueil jusqu'à 15 chevaux
6 boxes, paddocks et stalles

ACCUEIL DES CAVALIERS RANDONNEURS

GÎTE COMMUNAL DE MARINES

Philippe OYER

1 bis, rue Ste Barbe

95640 MARINES

Tél. : 01 34 09 81 73

Courriel : gites@gites-val-doise.com

Site Internet : http://www.marines.fr/heading/heading9591.html



TARIFS & CONDITION

- Accueil jusqu'à 31 personnes
- 8 chambres
- Forfait nuitée 18 personnes : 962 €
- Forfait nuitée 31 personnes : 1.382 €
- Cuisine à disposition : repas à la charge de l'accompagnateur du groupe

BONNIERES SUR SEINE

Le site de Bonnières-sur-Seine est habité depuis la préhistoire comme le prouve la mise au jour d'une sépulture néolithique. Les fouilles archéologiques révèlent également l'existence d'un village, le long de la Seine, au temps de la domination romaine. Le site, formé en réalité de différents centres de population entre les hauteurs et le fleuve, évolue ensuite de façon disparate.

Vestiges du Château de Beuron :

Ces trois arcades remontées en 1975 dans le jardin public de Bonnières-sur-Seine, face à l'église, représentent une partie des vestiges du château de Beuron, construit sur l'actuelle commune de Perdreauville.



Allée Sépulcrale :

Découverte au mois de mai 1950, lors du forage d'un puits d'évacuation des eaux usées, cette tombe collective datant d'environ 2 500 av. J.-C. est aujourd'hui conservée à l'intérieur du centre culturel. Les fouilles conduites de 1950 à 1952 permettent de dégager la partie centrale de la sépulture, laissant intactes ses deux extrémités et la totalité des ossements humains. La tombe se présente sous la forme d'une fosse au sol dallé et aux parois de petites dalles verticales. Elle est scellée par deux niveaux de dalles de plus grande dimension.

Église Notre-Dame-de-la-Nativité :

La supériorité numérique des fidèles de Bonnières-sur-Seine par rapport à ceux du Mesnil-Renard entraîne au début du XVIII^e siècle la nécessité de donner une église particulière à ces fidèles de plus en plus nombreux. Les dons de l'évêque de Chartres et du duc de La Roche-Guyon permettent cette construction trapue. Le 4 janvier 1740, le curé procède à la bénédiction de la « chapelle de la Sainte Vierge de Bonnières ».



CHAUSSY

Occupé dès l'époque paléolithique et à la période gallo-romaine, le territoire de Chaussy se situe à la limite du pays d'Arthies. Les carrières locales ont fourni les matériaux nécessaires à la construction des maisons du village. Un four à chaux y était autrefois installé. Le nom de la localité apparaît en 690 et celui de la paroisse en 854.

Petit Château « le Couvent » :

Ce château s'élève à l'emplacement de l'ancien couvent des bénédictines de Sainte-Madeleine, fondé en 1160 par le roi Louis VII et ruiné par les Anglais en 1432. Rebâti entièrement par le seigneur de Villarceaux en 1524, il retrouve sa fonction première jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.



Ferme-Manoir de Méré :

Cette ferme est une ancienne dépendance du domaine de Villarceaux. La tour ronde (I. M. H. 1927), qui conserve une partie de sa courtine et son escalier, témoigne d'une fonction défensive, ainsi que les murs, épais de 90 à 95 centimètres.

LA ROCHE GUYON

Comme dans les alentours, l'établissement du premier château est lié à l'installation des Normands sur la Basse-Seine. La famille des Guy de La Roche en sont les premiers seigneurs du Xe au XV^e siècle. Pris par Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, en 1097, Rupes Guidonis est reconquis par la suite et rendu à la couronne française. Les seigneurs du lieu, réputés piller les navires marchands naviguant sur la Seine, entrent souvent en conflit avec le pouvoir central, notamment avec Suger, abbé de Saint-Denis. Au cours de la guerre de Cent Ans, le village souffre à nouveau des ravages des armées ; en 1416, les Anglais occupent le château. Au début du XVI^e siècle, le domaine est transmis aux Sully par mariage. Les nouveaux seigneurs y reçoivent de nombreuses personnalités : le futur Henri II, Diane de Poitiers, puis Henri IV.

Château de la Roche-Guyon :

La composition du château reflète la progression des différentes phases de construction. L'ensemble intègre notamment des vestiges de la tour carrée, qui, au XIII^e siècle, renforce l'ancienne porte fortifiée. L'aspect dominant, cependant, est celui souhaité par le duc Alexandre de La Rochefoucauld, qui transforme entièrement la propriété, suivi en cela par sa fille, la duchesse d'Enville, et son petit-fils, Louis-Alexandre de La Rochefoucauld.



Donjon :

Le donjon est érigé en surplomb du premier château troglodytique, creusé entièrement dans la colline au XI^e siècle. Doté d'un éperon, qui permet de résister au travail de sape, le donjon est protégé par une enceinte, construite entre 1110 et 1120. La partie défensive est tournée entièrement vers la pente, puisque aucun assaillant n'est à craindre du côté de la Seine. Cette tour de 25 mètres de haut, qui comporte des chaînes de pierre, fait rare au Moyen Âge, sert de modèle à la Tour Blanche d'Issoudun et à Château-Gaillard.

Boves :

Ces boves, caractéristiques d'un village à forte implantation troglodytique, sont primitivement destinées à abriter les réserves de vin. Hautes et carrées, d'une surface moyenne de 80 à 100 m², elles sont fermées par des portails. Elles servent désormais de hangar à bateau ou de garage. L'une d'elle, aménagée en usine, comporte plusieurs machines scellées au sol.



BENNECOURT

Les découvertes archéologiques indiquent le séjour prolongé de populations gallo-romaines sur cette commune aux premiers siècles. Les constructions romaines sont situées sur le plateau couronnant la colline, qui offre une vue panoramique sur la boucle de la Seine. La contrée est dévastée par plusieurs incursions normandes aux IX^e et X^e siècles. En 885, l'expédition des 700 voiles qui remonte la Seine jusqu'à Paris passe ainsi par Bennecourt. Les ravages cessent avec le traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911, par lequel Charles le Chauve cède à Rollon la Normandie.



Maison d'Émile Zola

Émile Zola, chef de l'école naturaliste, habite le hameau de Gloton au début de sa carrière et s'inspire pleinement de la réalité sociale et des paysages de la région. Le personnage de Laurent, fils d'un cultivateur de Jeufosse, se retrouve ainsi dans Thérèse Raquin, de même que les îles de Bennecourt et ses habitants.

GENAINVILLE

La présence humaine est attestée à Genainville depuis le premier âge du fer. Les monuments du sanctuaire des Vaux-de-la-Celle, détruits au cours des invasions barbares de 275, servent ensuite de carrière aux populations mérovingiennes. Primitivement appelé Genestivilla, le village, siège d'un prieuré depuis le XII^e siècle, est soumis au pouvoir des communautés religieuses pendant plusieurs siècles. L'abbaye de Jumièges, à laquelle Bathilde, épouse de Clovis II, avait donné les terres de Genainville, y fonde un prieuré qui, en 1575, est cédé à la chartreuse de Bourbon-les-Gaillons par l'archevêque de Rouen, devenu abbé de Jumièges.

Temple :

Le temple, exemplaire unique de lieu de culte à deux cellae, est intégré dans un ancien conciliabulum, lieu de rencontres temporaire des Véliocasses. Cette structure, déjà présente dans la civilisation gauloise, est entretenue et développée par les Romains à dessein de romanisation. Il est probable que l'une des salles ait été dédiée à Mercure et l'autre à sa parèdre gauloise, Rosmerta.



Église Saint-Pierre :

L'église Saint-Pierre comporte deux nefs et deux chœurs, ce qui constitue une particularité. Cette double structure aurait servi à l'origine à séparer les moines des villageois lors des offices. L'édifice communique en effet avec le prieuré par un arc en plein cintre percé dans le mur méridional. Cette hypothèse est cependant controversée par certains historiens, qui mettent l'accent sur le petit nombre des religieux ; le prieuré n'en aurait jamais accueilli plus de deux ou trois en même temps.

Ferme de La Bretèche :

Cette ferme seigneuriale, fortifiée, comportait un logis seigneurial. Agencée autour d'une vaste cour, à l'image des fermes les plus riches, elle était accessible par deux portails, dont la richesse ornementale soulignait l'importance sociale de ses propriétaires. Ceux-ci sont détruits vers 1860.



Nymphée :

Située dans les fondations d'un fanum dans l'une des cellae du temple, cette source est probablement à l'origine du pèlerinage qui a entraîné la construction du sanctuaire. Le nymphée proprement dit, cependant, n'est aménagé que plus tard, après la conquête romaine. Il est constitué d'un bassin principal, encastré dans le mur du temple, et de deux bassins annexes. Un égout est ménagé afin de permettre l'évacuation de l'eau.

MARINES

Des vestiges archéologiques datant de la préhistoire et de l'Antiquité prouvent une occupation ancienne du territoire, répartie dans un premier temps sur le hameau des Hautiers. Marines date sans doute des débuts de la féodalité, et, au X^e siècle, trois châteaux intégrés au système de fortifications de la région coexistent, avant de disparaître aux XI^e et XII^e siècles.

Eglise Saint-Remi :

L'édifice succède à un prieuré détruit par les Anglais en 1435. Il est en partie construit dans un style gothique, avec une nef, deux bas-côtés et un chœur tripartite voûtés d'ogives. Ce dernier montre une corniche avec des arcatures retombant sur des figures de grotesques ou de monstres, dans un genre surtout visible dans la région de Beauvais aux XII^e et XIII^e siècles.



Gare :

La ligne de chemin de fer desservant la région de Rhus est inaugurée en 1886. M. Peyron, conseiller général et maire de Marines, décide de la prolonger jusqu'à sa localité. Le tronçon Épiais-Rhus - Marines est ouvert à l'exploitation le 7 novembre 1891, et celui reliant la commune à Chars n'est achevé qu'en 1910.

Fontaine :

Première fontaine du village, elle se trouvait jusqu'en 1832 sur la place du Château, à l'emplacement de l'orme qui marquait l'entrée du cimetière et servait à l'affichage des décisions de justice. Elle est alimentée par des canalisations anciennes qui captent les sources de la butte. Ces installations sont réalisées par le seigneur de Marines à l'époque, Thomas de Rivie.

**Oratoire :**

Le bâtiment est construit à l'emplacement d'un ancien prieuré du XI^e siècle, à la demande de Pierre Brulard de Sillery qui le confie aux frères de l'Oratoire. Ils y installent une école de théologie, et c'est dans ce lieu que l'oratorien, philosophe et physicien Nicolas de Malebranche écrit les Conversations chrétiennes en 1676.

Lavoir :

Appartenant à un gros hameau, village originel installé au pied de la motte féodale, ce lavoir est de taille importante. L'aire pavée fait le tour de son bassin, tandis qu'un toit de tuiles le recouvre sur une grande partie. Il est alimenté par la fontaine Saint-Remi, captée et aménagée.

